

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **07/09/2016**

Date d'affichage : **07/09/2016**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 15 septembre 2016**

L'an deux mille seize et le 15 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

PRESENTS : Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT – René LE VIAVANT - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Marie-Ly GARCIA - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN – Danielle PARIS - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Marc Étienne LANSADE à Éric MASSON / Christelle DUVERNET à Régine RINAUDO

ABSENTS : Jean-Jacques GABERT - Sébastien MACREZ

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur Masson informe le Conseil Municipal que par lettre en date du 12 juin 2016 Monsieur Patrick CLAUDEL a présenté sa démission de son poste de conseiller municipal.

Conformément à la réglementation, la suivante de cette liste, Madame Danielle PARIS, a été appelée pour remplacer le conseiller démissionnaire.

Madame Danielle PARIS a accepté d'intégrer le Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-4 ;

Vu le Code Electoral, notamment l'article L 270 ;

Considérant que Monsieur Patrick CLAUDEL a démissionné de son poste de conseiller municipal ;

CM 15/09/2016

N° 2016/138

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER

Considérant que Madame Danielle PARIS a accepté de siéger au Conseil Municipal ;

Monsieur Masson demande au Conseil Municipal de prendre acte de l'installation de Madame Danielle PARIS au sein du Conseil.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de l'installation de Madame Danielle PARIS au sein du Conseil Municipal.



Le Premier Adjoint,

Éric MASSON.